

la population. Pourquoi ne pas appliquer le même principe à l'égard du logement, qui constitue à n'en pas douter, un élément important de la santé publique?

Je propose qu'on introduise dans le bill certains principes directeurs d'ordre général. Il s'agit de principes applicables à une situation pressante mais qui ne s'appliqueront pas nécessairement dans les années à venir, après que nous aurons triomphé des difficultés dans lesquelles nous nous trouvons.

Tout d'abord, je pose le principe que tous les matériaux devraient être achetés de la fabrique et distribués au prix coûtant. Ensuite, il faudrait utiliser sans réserve tous les moyens de production. On devrait, par exemple, faire servir l'aluminium comme matériau de construction dans toute la mesure du possible. Tous les procédés technologiques découverts récemment devraient être appliqués comme en temps de guerre. Sachons tirer parti des méthodes de préfabrication en vue de parer à la situation actuelle et de permettre aux moins fortunés de se construire graduellement.

Nous avons tous vu des jeunes se lancer dans la vie avec un petit pécule auquel ils ont ajouté graduellement au point d'être en mesure de se construire une maison. Ensuite, en économisant le loyer qu'ils auraient payé autrement, ils ont fini par être chez eux.

Voilà la véritable façon de procéder. Je ne vois pas d'avantage à ce que les gens obtiennent des maisons comme s'il s'agissait de dons du Ciel. Jamais je n'ai éprouvé autant de joie qu'à construire moi-même ma propre habitation. J'ignorais tout de la construction, mais quel n'était pas le plaisir d'apprendre! Des milliers de jeunes aujourd'hui ne demanderaient pas mieux que de passer par là.

Je vois tout de suite l'objection. Les villes ont adopté des règlements de construction et ne permettent pas dans certaines régions des maisons de moins qu'une telle valeur. Très bien. Si les citoyens tiennent plus à la qualité des logements qu'aux besoins de la population, ils ont le choix. Mais si les municipalités tiennent tant à certaines normes, pourquoi, puisqu'elles sont intéressées, ne font-elles pas préparer des plans de concert avec ceux qui veulent construire et ne laissent-elles pas ces derniers procéder eux-mêmes aux travaux sous la direction et la surveillance des meilleurs architectes disponibles? Que le jeune couple commence tranquillement par le sous-sol ou une partie du sous-sol, qu'il suive un plan bien précis, de manière que la maison, une fois terminée,—dans quinze ou vingt ans peut-être,—réponde aux exigences établies.

[M. Blackmore.]

Si des gens s'en vont habiter des quartiers tellement selects,—passez-moi l'expression,—qu'ils ne peuvent plus permettre la présence d'enfants, alors la situation devient vraiment déplorable. Je m'empresse d'ajouter, cependant, qu'à mon sens il y a bien peu de Canadiens dépourvus du sens des réalités au point de refuser aux jeunes la permission de construire leurs propres logements.

Il faudrait ensuite qu'une autorité unique prévienne les retards et en dénonce les causes impitoyablement. D'après les quelques observations que j'ai été en mesure de faire, je me suis rendu compte que le ministre est en proie à des problèmes que je connais bien et qui révèlent des choses assez tristes; depuis le manque absolu de collaboration de la part des gouvernements provinciaux, c'est-à-dire de gens qui devraient connaître mieux, jusqu'au refus de collaborer de la part des petits townships à la périphérie des villes, sans compter beaucoup d'autres difficultés, par exemple, la menace de syndicats ouvriers de refuser de travailler.

Il faut trouver d'où proviennent les difficultés et les dénoncer sans pitié. Qu'on dise au grand jour, à tous les Canadiens, quels sont ceux qui, en Ontario, au Manitoba ou dans une autre province, empêchent la construction et qu'on donne les motifs de cette attitude. Je pense qu'une publicité de cette sorte ferait bientôt naître la collaboration qui fait actuellement défaut. N'est-on pas trop porté aujourd'hui, par tout le Canada, à ne pas collaborer?

On semble ne pas se rendre compte que le problème du logement a atteint une importance nationale qui intéresse tous les particuliers et toutes les provinces. Ces dernières ne sont pas moins en cause que le gouvernement central. Quel organisme canadien pourrait résoudre le problème du logement, à moins que toute la population du pays ne l'appuie et ne l'aide au besoin?

On s'opposera sans doute au plan que je propose. D'aucuns prétendront, je suppose, que ce serait créer l'inflation que de mettre des millions de dollars à la disposition de la population pour la construction de leurs propres logements. Le ministre n'a-t-il pas récemment invité l'entreprise privée à se lancer dans le domaine de la construction d'habitations? Si l'Etat prêtait, mettons, \$500 à un jeune ménage pour lui permettre de se construire une maison, comment cette façon de procéder occasionnerait-elle plus l'inflation que si une société particulière affectait \$500 à la même fin? Dans les deux cas l'argent serait mis en circulation. Par conséquent, si une entreprise particulière peut construire des